

ASSEMBLÉE NATIONALE

17 octobre 2022

PLF POUR 2023 - (N° 273)

Adopté

AMENDEMENT

N° II-CF997

présenté par
Mme Perrine Goulet, rapporteure

ARTICLE 27**ÉTAT B****Mission « Solidarité, insertion et égalité des chances »**

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

(en euros)

Programmes	+	-
Inclusion sociale et protection des personnes	400 000	0
Handicap et dépendance	0	0
Égalité entre les femmes et les hommes	0	0
Conduite et soutien des politiques sanitaires et sociales	0	400 000
TOTAUX	400 000	400 000
SOLDE	0	

EXPOSÉ SOMMAIRE

Le futur groupement d'intérêt public France enfance en danger assurera les missions actuelles du GIPED, comprenant celle du service national d'accueil téléphonique pour l'enfance en danger (SNATED). Le SNATED, qui gère le numéro national 119 « Allo enfance en danger », mène deux actions principales : l'assistance immédiate aux appelants et la transmission d'informations préoccupantes aux cellules de recueil de ces informations

Les écoutants du SNATED, sont des professionnels de la protection de l'enfance (éducateurs spécialisés, psychologues, juristes), qui se relaient 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 et reçoivent près

de 400 000 appels par an. Cet amendement vise à relavoriser la dotation allouée au SNATED afin de renforcer ses équipes.

Cet amendement abonde de 400 000 euros en autorisations d'engagement et en crédits de paiement l'action 17 *Protection et accompagnement des enfants, des jeunes et des familles vulnérables* du programme 304 et minore du même montant l'action 11 *Systèmes d'information* du programme 124.